

ABONNEMENTS:

Edition Quotidienne:	
Canada et Etats-Unis	\$3.00
Union Postale	\$6.00
Edition Hebdomadaire:	
Canada	\$1.00
Etats-Unis et Union Postale	\$1.50

Directeur: HENRI BOURASSA.

DRUMMOND

Le Canada ne paraît ni très sûr ni très enthousiaste de ce qui se passe dans Drummond, et l'on commence à craindre, dans les milieux ministériels, que l'aventure du comté de Québec ne se répète avec un égal éclat.

On a beau faire miroiter aux yeux des électeurs les avantages du patronage ministériel, on ne peut les empêcher de crier à la tyrannie.

Le cas est trop flagrant. M. Allard lui-même n'ose pas dire qu'il est le choix libre d'un groupe quelconque d'électeurs. Il se contente d'affirmer qu'il a donné aux chefs libéraux des explications satisfaisantes, et c'est l'aveu que sa candidature est d'origine extérieure.

Les ministériels eux-mêmes admettent que si l'indignation populaire se maintient au diapason actuel, c'en est fait du ministre des Terres.

Le cri du dévouement laisse assez froids les électeurs. Personne ne croit que, si l'est battu, M. Allard sera obligé de mendier son pain de porte en porte ou même de se remettre à l'exercice de sa profession.

Il abandonne son fauteuil au Conseil législatif, mais l'on n'y installe aucun remplaçant, et si le sort lui est défavorable, il pourra toujours retrouver cette grasse prébende ou son équivalent.

M. Gouin ne le laissera pas partir.

Quant à l'accès de combativité que l'a pris tout à coup et qui le porte à vouloir à toute force rencontrer ses adversaires sur le parquet de la Chambre, il est trop soudain pour n'être pas suspect.

On lui demande pourquoi il ne s'est présenté ni dans St-Jacques, ni dans Gaspé, ni dans aucune des circonscriptions qui ont été vacantes ces derniers mois, s'il croyait que son devoir était de rentrer par n'importe quelle porte dans la Chambre d'Assemblée. Pourquoi surtout, s'il est lui-même convaincu que la place du ministre des Terres est à l'Assemblée législative, il a consenti à laisser le portefeuille passer de l'Assemblée au Conseil.

En tout cas, ce n'est pas une raison pour qu'on impose sa candidature à un comté qui n'en veut pas et qui ne le connaît pas.

Si M. Gouin veut avoir à la Chambre son ministre des Terres, qu'il le fasse présenter dans un comté où les électeurs le désirent ou qu'il passe le portefeuille à l'un des députés actuels.

M. Allard n'est pas indispensable, et les cabinets ne sont pas intangibles.

Il est vrai que le *Soleil* a découvert un nouveau motif à l'opposi-

tion que rencontre actuellement M. Allard: c'est que M. Bourassa craindrait de se faire pulvériser par le ministre des Terres, si celui-ci mettait les pieds à la Chambre.

M. Allard mérite richement d'être battu pour avoir voulu s'imposer aux électeurs de Drummond, mais il ne mérite vraiment pas qu'on se moque de lui avec une aussi atroce cruauté.

Et le *Soleil* devrait songer que les électeurs de Drummond—qui voient et entendent M. Allard—et le ministre lui-même ne sont pas des imbéciles, qu'ils savent parfaitement que le ministre n'a jamais pulvérisé et qu'il ne pulvérisera personne. M. Bourassa moins que tout autre.

Mais le parti ministériel compte sur d'autres arguments pour convaincre les électeurs.

Les plus habiles cabaleurs de Québec et de Montréal, tous ceux qui font leur besogne à la nuit tombante et dans l'ombre sont actuellement réunis dans Drummond.

Ils couvrent le comté.

Toute la question est de savoir si les électeurs de Drummond sauront dominer ce triple appel à l'esprit de parti, à l'intérêt personnel et à la corruption directe.

Les sceptiques disent non, mais pourquoi?

On disait bien, en 1907, que jamais le comté de Québec ne résisterait à l'assaut combiné des deux gouvernements, et lorsque l'on voyait défiler côte à côte M. Laurier et M. Gouin, M. Choquette et M. Georges Parent, M. Alexandre Taschereau et M. Devlin, tout frais arrivés d'Irlande, les plus optimistes se disaient que "ce pauvre Robitaille" avait bien mal choisi son heure.

Et le "pauvre Robitaille" cependant, fut élu par cinq cents voix.

Pourquoi l'histoire d'hier ne se répète-t-elle pas cette fois?

Les électeurs de Drummond se seraient-ils moins fiers que ceux de Québec?

Seraient-ils plus qu'eux disposés à laisser trafiquer de leur mandat comme d'une propriété sans maître?

Permettront-ils qu'on dise d'eux que le gouvernement peut leur imposer n'importe qui, pourvu qu'il y mette le prix?

Souffriront-ils qu'on les ravalent au rang des comtés qui n'ont pas de volonté et dont l'on dit qu'ils suivent toujours le pouvoir, quel qu'il soit?

Ceux qui reviennent de Drummond et qui ont recueilli l'écho de l'indignation populaire, ne le croient pas.

OMER HEROUX.

L'OPINION D'UN JOURNAL ANGLAIS

Reprenant un argument qui traîne depuis un mois dans la presse ministérielle canadienne-française, M. Gustave Boyer disait à Rigaud:

Y a-t-il des quotidiens anglais contre cette politique, à Toronto et PAR-TOUT AILLEURS? PAS UN SEUL. Quant à l'intervention des *Grain Growers*, elle a été discutée et deux associations n'ont pas voulu aborder cette question, qui n'est pas du ressort des associations agricoles. (Compte rendu du "Canada").

L'affirmation relative aux "Grain Growers" a été réduite à néant par des textes dans le *Nationalist* du 20 février — et si bien, que le *Canada*, qui l'avait faite à plusieurs reprises, a jugé prudent de la renvoyer. L'affirmation relative à l'attitude de la presse anglaise est à peu près aussi véridique.

A très peu d'exception près, les journaux quotidiens ministériels, en notre pays, ont toujours émerge directement ou indirectement aux fonds publics, et n'ont jamais joui de la moindre liberté d'action. Ils approuvent le projet Laurier-Brodeur après avoir dénoncé le militarisme, comme ils le devinrent protectionnistes en 1897 après avoir, dans l'opposition, dénoncé la protection douanière comme un volé-galé.

Ils s'exaltèrent devant la deuxième rédaction de l'Article 16, en 1905, comme ils s'étaient exaltés devant la première trois semaines auparavant. Ils vantèrent M. Emmerson inmodérément tant qu'il fut ministre, et dix minutes après que M. Laurier l'eût jeté per-dessus bord, ils lui donnaient le coup de pied de l'âne. Ils en usèrent de même avec M. Blair et avec M. Tarte. M. Laurier lâcha-t-il aujourd'hui M. Brodeur, qu'ils se rueraient sur celui-ci avec la lâcheté et le servilisme des chiens de mauvaise race.

Mais que la presse canadienne anglaise soit unanime à approuver la création d'une marine de guerre, c'est un nouveau mensonge et pas autre chose. Voici, par exemple, comment un des journaux quotidiens les plus importants des provinces maritimes, le *Post*, de Sydney, en Nouvelle-Ecosse, se moque de la mégalomanie militariste qui vient de s'emparer de nos hommes politiques:

Il y a une profonde différence entre un son musical et un bruit staccato. De même, lorsqu'un débat porte sur des questions d'intérêt public ou le rang futur et le progrès du pays, il y a une ligne de démarcation très visible entre un flux de mots qui ne contribuent rien à la solution du problème, et des raisonnements solides joints à une patiente recherche de la vérité. Une forte partie des phrases prononcées au Parlement et publiées dans le "Herald" sont, dans le principe, sans valeur au point de vue parlementaire.

Le député de la campagne s'imagina qu'il est tenu envers ses mandataires de prononcer un discours. Dans ce cas comme en bien d'autres la distance ajoutée au charme, et tel discours qui, prononcé dans la maison d'école ou à la mairie, paraît insipide, acquiert une grande importance quand il est

la Patrie, qui s'est constituée la gardienne du loyalisme au Canada, va-t-elle laisser passer cet article du *Post* sans protester?

La presse nationaliste serait satisfaite si le Parlement consultait le peuple avant de se prononcer: à-t-elle jamais traité la question navale aussi légèrement qu'on le fait dans la Nouvelle-Ecosse?

Et ce qui aggrave encore le délit, c'est que le *Post* est publié dans une province où il y a de l'eau pour faire flotter les bateaux, dans une ville où il y aurait du fer et de l'acier pour les construire, et de la houille pour les faire marcher...

OLIVAR ASSELIN.

La voix du bon sens

Si cela continue, la Patrie et la Presse elles-mêmes, malgré toute leur audace, n'oseront plus affirmer que les provinces en majorité anglaises sont unanimement favorables à la politique d'impérialisme militaire. Elles risqueraient de se faire donner le démenti par tous ceux de leurs lecteurs qui ouvrent parfois un journal vraiment indépendant.

Après le *Weekly Sun*, après le *Post* de Sydney, dont M. Asselin analyse ailleurs l'article très caractéristique, nous avons vu le *Farm and Dairy* affirmer que, de tous ses correspondants dispersés à travers les neuf provinces de la Confédération, deux seulement se déclarent opposés à l'appel au peuple, tandis que trois sur quatre ne veulent, pour aucune considération, de la création d'une marine de guerre.

En parcourant la presse rurale de l'Ontario, des provinces maritimes et de l'Ouest, où se retrouve, bien plus que dans les grands journaux — qui, pour la plupart, dépendent de financiers ou de politiciens — l'écho des vrais sentiments du peuple, on trouverait de nombreux témoignages de cet état d'esprit.

Nous en prenons un presque au hasard dans l'*Evening Capital*, de Saskatoon, Saskatchewan, numéro du 23 février 1910:

"Un nombre considérable de Canadiens-Français, semble-t-il, appuient M. Monk, lorsqu'il demande qu'on prenne l'avis du peuple avant de créer cette marine de guerre canadienne. C'est là un argument solide et auquel personne ne peut s'opposer. Le peuple qui aura à payer des millions pour cette marine de guerre, devrait avoir l'occasion de déclarer par son vote s'il est ou non disposé à solder cette dépense."

Et c'est le bon sens même. Et la force de cet argument est telle qu'il pénètre les cerveaux les plus obstinément fermés jusqu'à la toute idée d'indépendance politique.

L'*Evening Capital* prouve, après bien d'autres, que le cerveau des

gens de bon sens — dont l'intelligence n'est pas servie d'un intérêt de clan ou de boutique — fonctionne de la même façon dans l'Est et dans l'Ouest.

O. H.

Parole historique

Le *Moniteur* de Hawkesbury a relevé comme il convient l'injure du *Catholic Register* à l'adresse des Canadiens-Français de l'Ontario. Dans un article intitulé *La menace jointe à l'insulte et au mensonge*, il met en plein relief l'odieuse attitude de cette feuille à l'égard de la langue française et des justes et légitimes revendications des nôtres pour des écoles catholiques vraiment bilingues.

C'est une nouvelle preuve de l'hostilité de l'organe de Toronto.

Et pourtant, c'est bien au mois d'octobre dernier que le directeur de ce journal avait l'audace de tourner en ridicule ceux qu'il appelait alors dans son fier dédain de parvenu, les "défenseurs hystériques d'une langue que personne n'attaque".

Son hypocrisie est-elle suffisamment à jour pour ouvrir les yeux de ceux qui devraient mieux connaître notre histoire et les droits de la langue française?

Pour les éclairer, je veux tout simplement mettre devant eux la parole de l'illustre Burke — c'est celui d'Angleterre — quand il s'est agi en 1774 de reconnaître nos droits: "Essayez, dit cet homme d'Etat, d'amalgamer ensemble deux peuples ayant des langues, des lois, des mœurs différentes, ce serait une pure folie. Que l'on fonde la constitution sur la nature des hommes, si l'on veut que l'édifice soit stable."

Faut-il recommencer la lutte et montrer que nous sommes dignes de nos pères? C'est certainement une œuvre digne de la Fédération catholique de nos sociétés nationales.

PAUL LECLEAIR.

LETTRE D'OTTAWA

UN INCIDENT DU DEBAT. — M. LEMIEUX NE DAIGNE POINT REPON-DRE. — M. BLONDIN ET SON COMPTE. — PETIT-FILS D'ANGLAIS. — SON SANG. — UN PARTISAN DE M. MONK. — LE DANGER DE L'HEURE. — A PROPOS DU "CANADA". — UN SUBTERFUGE. — M. BLONDIN EST PRET A DEMISSIONNER. — IL EST HARDI. — UN QUI NE VEUT RIEN. — LES VISEES DE L'ALLEMAGNE. — NOTRE COMMERCE AVEC ELLE ET LES IDEES DE M. ARMSTRONG. — M. GEOFFRION COMPATISSANT. — M. BOYER DANS LES NUAGES. — FLEBISCITE, CLERGE ET MAUVAISES LANGUES.

Ottawa, 2 mars.

La séance d'hier n'aurait pas été plus intéressante que les précédentes, n'eût été un incident soulevé par M. Blondin, de Champlain.

M. Blondin a offert de donner sa démission, si M. Lemieux voulait aller, lui, consulter les électeurs de Champlain, quant au mérite du bill Brodeur. Il attend encore la réponse de M. Lemieux, qui s'est contenté de courber la tête et de ne rien dire.

M. Blondin fut très bref, et ne fatigua pas la Chambre. Il adopta franchement la thèse de M. Monk.

Quant au reste des orateurs, si ce n'est de M. Lewis, rien de saillant ne marque leurs discours. C'est du déjà lu, du déjà dit, et nous l'avons tous entendu.

I

M. Blondin est le plus jeune député du groupe oppositionniste québécois. Il représente ici l'un des vieux comtés de notre province, où se trouvent quelques-unes des plus anciennes paroisses canadiennes-françaises, qui furent toujours loyales à l'Angleterre, mais comprennent que nous sommes aujourd'hui à un grave tournant de notre histoire politique.

Détail à noter: M. Blondin est le petit-fils d'un Anglais, Ed. Barnard, autrefois procureur-général du Bas-Canada, et qui fut emprisonné, en 1837, pour avoir sympathisé avec les Canadiens-Français, désireux de conquérir le gouvernement responsable. Bon sang ne peut mentir. Et il n'est pas étonnant que M. Blondin soit aujourd'hui le tenant de la doctrine anglo-saxonne.

Dès le début de son discours, il proteste contre la politique du gouvernement et contre celle de son propre parti; il ne veut ni d'une marine "Canada-impériale" ni d'une contribution en argent.

"J'appelle, dit-il, la position prise par M. Monk. Je ne mets pas en doute la sincérité des orateurs qui m'ont précédé, et je ne recherche point jusqu'à l'effort oratoire remplacé chez eux la logique et même la vérité. Je constate seulement que la thèse de M. Monk reste entière, intacte, et que son discours est une page d'histoire vraie, un monument de logique et de bon sens. On n'en saurait dire autant de tous ceux qui ont combattu son argumentation."

Le seul danger imminent, aujourd'hui pour le Canada, c'est l'adoption du bill Brodeur, non par le peuple, mais par une députation menée par des ministres autocrates et à laquelle les électeurs n'ont point donné mandat de les lier à une politique aussi lourde de conséquences.

La résolution du 29 mars, affirme M. Blondin, ne lie pas davantage la Chambre que toutes celles adoptées jusqu'ici par elle, et enterrées à tout jamais dans le cimetière de l'oubli. Au reste, le peuple ne l'a pas approuvée, il y a là l'énoncé d'une politique nouvelle; on s'est toujours gardé d'en parler dans les élections générales, pour l'excellente raison qu'on ne pensait même point qu'elle pût exister.

Et il cite, à ce propos, un article du "Canada" du 5 octobre 1903, où l'on se réfère à:

"Il suffirait de quelques exaltés, pas tant une résolution et demandant l'intervention, pour que l'Angleterre prenne le Canada au mot et lui dise: 'C'est bon, envoyez vos soldats et vos vaisseaux.' Et nos braves Canadiens seraient obligés d'aller se battre pour les beaux yeux de la Macédoine et pour la grande joie des Bachibouzouks. Tandis qu'en restant comme nous sommes, personne ne peut nous demander de marcher. Ceux qui passent des résolutions y aillent si cela leur plaît, mais les Canadiens ne marchent pas! AH! OUI! CONSERVONS LONGTEMPS LE STATU QUO. C'EST NOTRE SANG, LUT, MAINTENONS FERMEMENT AU POUVOIR SIR WILFRID LAURIER QUI A DONNE AU PEUPLE CANADIEN L'ASSURANCE DE NE PAS LAISSER ENTRER NOTRE PAYS DANS LE TOURBILLON MILITAIRE, NI DANS LES QUERELLES D'AUTRUI. NOUS SOMMES BIEN, RESTONS COMME NOUS SOMMES."

Comme on le voit, le "Canada" a fait rudement de chemin, depuis.

M. Blondin croit que l'on tente d'endormir le peuple, afin qu'il ignore où on veut le mener; et il voit, dans la clause du bill Brodeur, où il est question de l'approbation du parlement, lors de l'envoi de notre flotte à la métropole, un subterfuge grossier pour cacher de la manière la plus méprisante l'atteinte portée à notre conscience nationale, en obligeant tout un pays à une guerre qu'il n'aura ni déclarée, ni désirée, et qu'il réprovera peut-être.

"Je suis, dit-il, à la fin de son discours prêt à subir les conséquences de mes opinions. Si M. Lemieux, le ministre des postes, fervent avocat du bill Brodeur, veut venir subir avec moi les risques d'une élection dans le

Rédaction et Administration:

71A RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL

TELEPHONE:

REDACTION: Main 7460. ADMINISTRATION: Main 746

tes pas l'Allemagne, — surtout après le discours de M. Borden, où il a dit nettement qu'elle est notre ennemie, — à nous ouvrir tout grand son marché, M. Armstrong a-t-il pensé une seconde comme ses déclarations d'hier sont illogiques, en regard de ses théories sur notre commerce avec l'Allemagne?

III

M. Geoffrion, hier, a versé des larmes sur le sort de ce pauvre M. Monk, victime des manigances de M. Bourassa, et qui ne peut plus se défendre de cette poigne redoutable. M. Geoffrion est fort compatissant.

M. Wilson, de Laval, un autre ministériel, est convaincu que le Canada est une nation. Comme tel, il doit défendre son territoire, et il lui faut une marine de guerre.

M. Sharp, un "tory", veut des dreadnoughts.

Tous ces orateurs, naturellement, n'ont pas été aussi brefs que nous l'indiquons, mais leurs discours se peuvent résumer en trois mots.

M. Boyer, de Vaudreuil, un pourfendeur de nationalistes, nous a fait un discours si nuageux, que personne ne l'a bien compris. Ça n'a pas grand-chose, les idées n'y abondaient point. Nous avons cru saisir qu'il ne croit pas à l'efficacité d'un plébiscite.

"Monk et Bourassa, se demande-t-il, n'en profiteraient-ils pas pour soulever le cri de race, et l'exploiter avec l'aide du clergé? Je ne le crois pas, mais des mauvaises langues le disent."

C'est le clou de la journée. Il n'y a plus rien à dire, après cela!

GEORGES PELLETIER.

Sur le pont d'Avignon...

Et M. Robillard court encore. Et M. Robillard court toujours. Il était plus brave avant le procès.

M. Rodolphe Lemieux ne tient pas à faire campagne dans Champlain. Oh! que non, il faudrait expliquer clairement la question navale, et l'on ne sait pas comment cela pourrait tourner.

La pétition des étudiants et la lettre de M. Audet ont complètement enlevé au "Canada" l'envie de revenir sur la question.

Le "Canada" se plaint que le gaz lui ait manqué, cette nuit, pour actionner ses machines à composer. On ne s'en rendrait pas à lire la rédaction du confrère.

Si M. le juge Eugène Lafontaine était nationaliste, il y a longtemps qu'il ne serait plus membre de la Commission des Ecoles catholiques. On saurait bien lui appliquer la loi.

Qui n'a pas vu M. Louis-Joseph Lemieux dans toute sa gloire n'a rien vu. Rodolphe lui-même, dans l'uniforme de Windsor et debout sur le perron de la Madeleine, ne l'égalait point.

M. McLean, un député anglo-canadien, prétend que nous ne devons rien à l'Angleterre.

En voici un qui va se faire excommunier par la "Patrie".

Tout de même ils sont crânes, les jeunes. S'ils ne se démentent point, l'avenir vaudra mieux que le présent.

M. Victor Geoffrion s'est, paraît-il, moqué de M. Monk et de son attitude. Cela est plus facile que de rendre compte de ses actes aux électeurs de Champlain.

Le "Register-Extension" du 24 février prétend que l'Alberta est dotée, d'un système d'écoles "dans lesquelles les droits des enfants catholiques sont bien sauvegardés". Le confrère n'est pas très ambitieux. Surtout, il se préoccupe peu de voir les droits de la langue française sacrifiés. Lui aussi, comme l'un de ses illustres patrons, qui se moque bien de la race française au Canada, croit "que ce serait mieux s'il n'y avait ici qu'une langue". — Vous devinez laquelle? La langue de la race supérieure!

CRIME ET SUICIDE

L'Opinion de sir Wilfrid Laurier

"Ce serait un véritable SUICIDE pour le pays que de se lancer dans le gouffre des dépenses où les nations européennes, y compris l'Angleterre, ont été entraînés par les besoins d'armements formidables."

"Quelle est la situation respective de la Grande-Bretagne et du Canada?"

"La Grande-Bretagne est l'une des premières nations de l'univers, la première peut-être sous plusieurs rapports, le centre du plus puissant empire de nos jours, du plus grand empire depuis la chute de l'empire romain. Par là même, elle est obligée de maintenir une nombreuse armée permanente. La Chambre sait combien la nécessité d'entretenir une armée permanente a toujours régné au peuple anglais, comment celui-ci s'est toujours révolté à cette idée, mais il a dû se plier aux exigences de la situation et entretenir constamment une armée sur pied. La plus grande partie du budget de l'Angleterre est dévorée par les dépenses navales et militaires, et l'honorable député voudrait nous mettre dans une pareille position et nous faire partager ces dépenses!"

"Toute autre est la situation du Canada. C'est un immense pays ayant une population de cinq millions et un tiers d'habitants disséminés sur une étendue de 3,000 milles de l'Est à l'Ouest. Quels sont les poids lourds actuels de son budget? Les travaux publics, la colonisation, la construction de voies ferrées et le creusement des ports et les voies de transport. Voilà le champ où doit s'exercer notre activité."

"Et ce serait un CRIME de détourner une partie des deniers nécessaires à l'accomplissement de ces travaux pour acheter des CANONS, des fusils et des MUNITIONS DE GUERRE."

(Débat de la Chambre des Communes pour 1902, séance du 15 avril, volume 11.)

Chronique Sportive

LE HOCKEY

SHERBROOKE ET WESTMOUNT

Il ne faut pas oublier que c'est demain soir à l'arena, qu'a lieu la deuxième partie de la finale pour le championnat de la ligue S.-Est. Les joueurs de la Sherbrooke et du Westmount, cette fois-ci, ne manquent pas d'intérêt, car les deux équipes sont bien balancées, sous conseils aux amateurs d'assister en foule.

LE HOCKEY A L'ACADEMIE

Samedi après-midi, belle partie de hockey entre les élèves de la classe académique et la première classe. La partie fut très animée; les joueurs de la classe académique ont bien voulu garder leur titre de supérieurs, mais ils ont eu à se défendre d'ardents concurrents et d'habiles joueurs qui leur ont vaillamment contesté la victoire et l'ont finalement remportée par un score de 5 à 1.

Composition des équipes

Classe Académique: But, A. Schmutz; Défense, J. Gellinas; Point, O. Leblanc; L. Labarre; Coordonneur, A. Langlois; A. Nadeau; W. Young; Centre, W. Dandridge; J. Denchard; A. Gauthier; H. Gauthier; B. Michon; R. Gauthier; H. Gauthier; Arbitre: Frère Natis.

Composition des équipes

Classe Académique: But, A. Schmutz; Défense, J. Gellinas; Point, O. Leblanc; L. Labarre; Coordonneur, A. Langlois; A. Nadeau; W. Young; Centre, W. Dandridge; J. Denchard; A. Gauthier; H. Gauthier; B. Michon; R. Gauthier; H. Gauthier; Arbitre: Frère Natis.

A TERREBONNE

Le club Westmount de Terrebonne qui dans deux circonstances a été le vainqueur de la ligue de la ville de Terrebonne, vient de recevoir de nouveau un défi de la part de la ligue de la ville de Terrebonne, qui pour la circonstance ont réorganisé leur équipe et se proposent d'effacer ainsi leurs deux premières défaites.

C'est le Tigers de Terrebonne qui a gagné la coupe de la ville de Terrebonne.

Les Tigers ont battu le club de l'A. S. T. deux fois, la première fois les blanchissant 4 à 0, et la seconde fois les savant 4 à 3. C'est assez, je crois.

A Crée

Le "Progrès du Saguenay", de Chicoutimi, a publié un article dans lequel il a fait à la ligue de la ville de Terrebonne, un rapport de la partie Canadienne-Chicoutimi, qui a été gagnée par la ligue de la ville de Terrebonne, et qui a été gagnée par la ligue de la ville de Terrebonne, et qui a été gagnée par la ligue de la ville de Terrebonne.

PRENEZ BIEN GARDE!

LES COURSES A S-REMI
A une assemblée tenue par le club de S.-Remi, les dates suivantes ont été choisies, le 21 et 22 juin, le 19 et 20 juillet, le 17 et 18 août, le 19 et 20 septembre.

A. A. COLLETTE, Secrétaire.

LES COURSES A S-JEAN

Le 28 et 29 juin prochains, le club de S.-Jean les premières courses du club. J.-A. LUSSEUR, Secrétaire.

A. C.

L'INTERVENTION DES AGENTS DE POLICE

DANS LES ELECTIONS MUNICIPALES

L'enquête commencée hier après-midi est continuée à vendredi pour savoir si l'agent Pelletier doit être représenté par un avocat.

L'enquête commencée hier après-midi est continuée à vendredi pour savoir si l'agent Pelletier doit être représenté par un avocat.

L'enquête commencée hier après-midi est continuée à vendredi pour savoir si l'agent Pelletier doit être représenté par un avocat.

L'enquête commencée hier après-midi est continuée à vendredi pour savoir si l'agent Pelletier doit être représenté par un avocat.

L'enquête commencée hier après-midi est continuée à vendredi pour savoir si l'agent Pelletier doit être représenté par un avocat.

L'enquête commencée hier après-midi est continuée à vendredi pour savoir si l'agent Pelletier doit être représenté par un avocat.

L'enquête commencée hier après-midi est continuée à vendredi pour savoir si l'agent Pelletier doit être représenté par un avocat.

L'enquête commencée hier après-midi est continuée à vendredi pour savoir si l'agent Pelletier doit être représenté par un avocat.

L'enquête commencée hier après-midi est continuée à vendredi pour savoir si l'agent Pelletier doit être représenté par un avocat.

L'enquête commencée hier après-midi est continuée à vendredi pour savoir si l'agent Pelletier doit être représenté par un avocat.

L'enquête commencée hier après-midi est continuée à vendredi pour savoir si l'agent Pelletier doit être représenté par un avocat.

L'enquête commencée hier après-midi est continuée à vendredi pour savoir si l'agent Pelletier doit être représenté par un avocat.

L'enquête commencée hier après-midi est continuée à vendredi pour savoir si l'agent Pelletier doit être représenté par un avocat.

L'enquête commencée hier après-midi est continuée à vendredi pour savoir si l'agent Pelletier doit être représenté par un avocat.

L'enquête commencée hier après-midi est continuée à vendredi pour savoir si l'agent Pelletier doit être représenté par un avocat.

L'enquête commencée hier après-midi est continuée à vendredi pour savoir si l'agent Pelletier doit être représenté par un avocat.

L'enquête commencée hier après-midi est continuée à vendredi pour savoir si l'agent Pelletier doit être représenté par un avocat.

L'enquête commencée hier après-midi est continuée à vendredi pour savoir si l'agent Pelletier doit être représenté par un avocat.

L'enquête commencée hier après-midi est continuée à vendredi pour savoir si l'agent Pelletier doit être représenté par un avocat.

L'enquête commencée hier après-midi est continuée à vendredi pour savoir si l'agent Pelletier doit être représenté par un avocat.

L'enquête commencée hier après-midi est continuée à vendredi pour savoir si l'agent Pelletier doit être représenté par un avocat.

L'enquête commencée hier après-midi est continuée à vendredi pour savoir si l'agent Pelletier doit être représenté par un avocat.

L'enquête commencée hier après-midi est continuée à vendredi pour savoir si l'agent Pelletier doit être représenté par un avocat.

L'enquête commencée hier après-midi est continuée à vendredi pour savoir si l'agent Pelletier doit être représenté par un avocat.

L'enquête commencée hier après-midi est continuée à vendredi pour savoir si l'agent Pelletier doit être représenté par un avocat.

L'enquête commencée hier après-midi est continuée à vendredi pour savoir si l'agent Pelletier doit être représenté par un avocat.

L'enquête commencée hier après-midi est continuée à vendredi pour savoir si l'agent Pelletier doit être représenté par un avocat.

L'enquête commencée hier après-midi est continuée à vendredi pour savoir si l'agent Pelletier doit être représenté par un avocat.

L'enquête commencée hier après-midi est continuée à vendredi pour savoir si l'agent Pelletier doit être représenté par un avocat.

L'enquête commencée hier après-midi est continuée à vendredi pour savoir si l'agent Pelletier doit être représenté par un avocat.

L'enquête commencée hier après-midi est continuée à vendredi pour savoir si l'agent Pelletier doit être représenté par un avocat.

L'enquête commencée hier après-midi est continuée à vendredi pour savoir si l'agent Pelletier doit être représenté par un avocat.

L'enquête commencée hier après-midi est continuée à vendredi pour savoir si l'agent Pelletier doit être représenté par un avocat.

L'enquête commencée hier après-midi est continuée à vendredi pour savoir si l'agent Pelletier doit être représenté par un avocat.

L'enquête commencée hier après-midi est continuée à vendredi pour savoir si l'agent Pelletier doit être représenté par un avocat.

L'enquête commencée hier après-midi est continuée à vendredi pour savoir si l'agent Pelletier doit être représenté par un avocat.

L'enquête commencée hier après-midi est continuée à vendredi pour savoir si l'agent Pelletier doit être représenté par un avocat.

L'enquête commencée hier après-midi est continuée à vendredi pour savoir si l'agent Pelletier doit être représenté par un avocat.

L'enquête commencée hier après-midi est continuée à vendredi pour savoir si l'agent Pelletier doit être représenté par un avocat.

L'enquête commencée hier après-midi est continuée à vendredi pour savoir si l'agent Pelletier doit être représenté par un avocat.

L'enquête commencée hier après-midi est continuée à vendredi pour savoir si l'agent Pelletier doit être représenté par un avocat.

L'enquête commencée hier après-midi est continuée à vendredi pour savoir si l'agent Pelletier doit être représenté par un avocat.

L'enquête commencée hier après-midi est continuée à vendredi pour savoir si l'agent Pelletier doit être représenté par un avocat.

L'enquête commencée hier après-midi est continuée à vendredi pour savoir si l'agent Pelletier doit être représenté par un avocat.

L'enquête commencée hier après-midi est continuée à vendredi pour savoir si l'agent Pelletier doit être représenté par un avocat.

L'enquête commencée hier après-midi est continuée à vendredi pour savoir si l'agent Pelletier doit être représenté par un avocat.

L'enquête commencée hier après-midi est continuée à vendredi pour savoir si l'agent Pelletier doit être représenté par un avocat.

L'enquête commencée hier après-midi est continuée à vendredi pour savoir si l'agent Pelletier doit être représenté par un avocat.

L'enquête commencée hier après-midi est continuée à vendredi pour savoir si l'agent Pelletier doit être représenté par un avocat.

L'enquête commencée hier après-midi est continuée à vendredi pour savoir si l'agent Pelletier doit être représenté par un avocat.

L'enquête commencée hier après-midi est continuée à vendredi pour savoir si l'agent Pelletier doit être représenté par un avocat.

L'enquête commencée hier après-midi est continuée à vendredi pour savoir si l'agent Pelletier doit être représenté par un avocat.

L'enquête commencée hier après-midi est continuée à vendredi pour savoir si l'agent Pelletier doit être représenté par un avocat.

L'enquête commencée hier après-midi est continuée à vendredi pour savoir si l'agent Pelletier doit être représenté par un avocat.

L'enquête commencée hier après-midi est continuée à vendredi pour savoir si l'agent Pelletier doit être représenté par un avocat.

L'enquête commencée hier après-midi est continuée à vendredi pour savoir si l'agent Pelletier doit être représenté par un avocat.

L'enquête commencée hier après-midi est continuée à vendredi pour savoir si l'agent Pelletier doit être représenté par un avocat.

L'enquête commencée hier après-midi est continuée à vendredi pour savoir si l'agent Pelletier doit être représenté par un avocat.

L'enquête commencée hier après-midi est continuée à vendredi pour savoir si l'agent Pelletier doit être représenté par un avocat.

L'enquête commencée hier après-midi est continuée à vendredi pour savoir si l'agent Pelletier doit être représenté par un avocat.

L'enquête commencée hier après-midi est continuée à vendredi pour savoir si l'agent Pelletier doit être représenté par un avocat.

L'enquête commencée hier après-midi est continuée à vendredi pour savoir si l'agent Pelletier doit être représenté par un avocat.

L'enquête commencée hier après-midi est continuée à vendredi pour savoir si l'agent Pelletier doit être représenté par un avocat.

L'enquête commencée hier après-midi est continuée à vendredi pour savoir si l'agent Pelletier doit être représenté par un avocat.

L'enquête commencée hier après-midi est continuée à vendredi pour savoir si l'agent Pelletier doit être représenté par un avocat.

L'enquête commencée hier après-midi est continuée à vendredi pour savoir si l'agent Pelletier doit être représenté par un avocat.

L'enquête commencée hier après-midi est continuée à vendredi pour savoir si l'agent Pelletier doit être représenté par un avocat.

L'enquête commencée hier après-midi est continuée à vendredi pour savoir si l'agent Pelletier doit être représenté par un avocat.

L'enquête commencée hier après-midi est continuée à vendredi pour savoir si l'agent Pelletier doit être représenté par un avocat.

L'enquête commencée hier après-midi est continuée à vendredi pour savoir si l'agent Pelletier doit être représenté par un avocat.

L'enquête commencée hier après-midi est continuée à vendredi pour savoir si l'agent Pelletier doit être représenté par un avocat.

L'enquête commencée hier après-midi est continuée à vendredi pour savoir si l'agent Pelletier doit être représenté par un avocat.

L'enquête commencée hier après-midi est continuée à vendredi pour savoir si l'agent Pelletier doit être représenté par un avocat.

L'enquête commencée hier après-midi est continuée à vendredi pour savoir si l'agent Pelletier doit être représenté par un avocat.

L'enquête commencée hier après-midi est continuée à vendredi pour savoir si l'agent Pelletier doit être représenté par un avocat.

L'enquête commencée hier après-midi est continuée à vendredi pour savoir si l'agent Pelletier doit être représenté par un avocat.

L'enquête commencée hier après-midi est continuée à vendredi pour savoir si l'agent Pelletier doit être représenté par un avocat.

L'enquête commencée hier après-midi est continuée à vendredi pour savoir si l'agent Pelletier doit être représenté par un avocat.

Un grand avocat -- M. Joseph Ménard

L'acquisition de Grégory a porté jusqu'à l'étranger la réputation de M. Joseph Ménard, son éloquent défenseur. Mais, ce que l'on ignore généralement, c'est que M. Ménard, en même temps qu'un avocat d'élite, est un homme politique qui tient dans les milieux catholiques français une place assez considérable. Ménard a été vice-président du Conseil municipal de Paris et il a été défait comme candidat à la députation par une quinzaine de voix sur un total de 16,000. C'était dans le Gard, à Nîmes.

Ménard va de nouveau tenter la fortune, mais à Paris cette fois, dans le XVII^e arrondissement, représenté au Conseil municipal par l'un de ses meilleurs amis, M. Joseph Denis, qui est aussi l'un des bons amis de notre journal. S'il est élu, on peut être sûr qu'il tiendra à la Chambre une place fort considérable.

Nos amis liront avec plaisir la page que consacre à Ménard, dans ses récents portraits littéraires, qui viennent de paraître à la librairie Vitte, 14, rue de l'Abbaye, Paris, M. Joseph Agorger, le distingué secrétaire de la rédaction du "Mole".

A. C.

BASE BALL

AVIS AUX CLUBS AMATEURS

Tous les clubs de base-ball désirant faire partie d'une ligue sont priés d'envoyer leur adresse au club de la ville de Terrebonne, 2785, rue St-Jean, S.-Est, à Terrebonne, qui se réunira le 15 mai, pour la formation de la ligue. Les clubs qui ne peuvent pas se réunir à cette date sont priés d'envoyer leur adresse au club de la ville de Terrebonne, 2785, rue St-Jean, S.-Est, à Terrebonne, qui se réunira le 15 mai, pour la formation de la ligue.

JOS. LOUIS CHARTAND

623 Rue Drolet.

LES QUILLES

LA LIGUE DE LA VILLE

Voici les résultats des parties jouées dans les séries seniors de la ligue de la ville de Terrebonne, le 15 mai, pour la formation de la ligue. Les clubs qui ne peuvent pas se réunir à cette date sont priés d'envoyer leur adresse au club de la ville de Terrebonne, 2785, rue St-Jean, S.-Est, à Terrebonne, qui se réunira le 15 mai, pour la formation de la ligue.

M.A.A.A.

CLUB CANADIEN

Voici le résultat de la partie d'hier soir:

Guay... 138
Lambert... 171
Lambert... 209
Lambert... 529

M.A.A.A.

CLUB CANADIEN

Voici le résultat de la partie d'hier soir:

Guay... 138
Lambert... 171
Lambert... 209
Lambert... 529

M.A.A.A.

CLUB CANADIEN

Voici le résultat de la partie d'hier soir:

Guay... 138
Lambert... 171
Lambert... 209
Lambert... 529

M.A.A.A.

CLUB CANADIEN

Voici le résultat de la partie d'hier soir:

Guay... 138
Lambert... 171
Lambert... 209
Lambert... 529

M.A.A.A.

CLUB CANADIEN

Voici le résultat de la partie d'hier soir:

Guay... 138
Lambert... 171
Lambert... 209
Lambert... 529

M.A.A.A.

CLUB CANADIEN

Voici le résultat de la partie d'hier soir:

Guay... 138
Lambert... 171
Lambert... 209
Lambert... 529

M.A.A.A.

CLUB CANADIEN

Voici le résultat de la partie d'hier soir:

Guay... 138
Lambert... 171
Lambert... 209
Lambert... 529

M.A.A.A.

CLUB CANADIEN

Voici le résultat de la partie d'hier soir:

Guay... 138
Lambert... 171
Lambert... 209
Lambert... 529

M.A.A.A.

CLUB CANADIEN

Voici le résultat de la partie d'hier soir:

Guay... 138
Lambert... 171
Lambert... 209
Lambert... 529

M.A.A.A.

CLUB CANADIEN

Voici le résultat de la partie d'hier soir:

Guay... 138
Lambert... 171
Lambert... 209
Lambert... 529

M.A.A.A.

CLUB CANADIEN

Voici le résultat de la partie d'hier soir:

Guay... 138
Lambert... 171
Lambert... 209
Lambert... 529

M.A.A.A.

CLUB CANADIEN

Voici le résultat de la partie d'hier soir:

Guay... 138
Lambert... 171
Lambert... 209
Lambert... 529

M.A.A.A.

CLUB CANADIEN

Voici le résultat de la partie d'hier soir:

Guay... 138
Lambert... 171
Lambert... 209
Lambert... 529

M.A.A.A.

CLUB CANADIEN

Voici le résultat de la partie d'hier soir:

Guay... 138
Lambert... 171
Lambert... 209
Lambert... 529

M.A.A.A.

CLUB CANADIEN

Voici le résultat de la partie d'hier soir:

Guay... 138
Lambert... 171
Lambert... 209
Lambert... 529

M.A.A.A.

CLUB CANADIEN

Voici le résultat de la partie d'hier soir:

Guay... 138
Lambert... 171
Lambert... 209
Lambert... 529

M.A.A.A.

CLUB CANADIEN

Voici le résultat de la partie d'hier soir:

Guay... 138
Lambert... 171
Lambert... 209
Lambert... 529

M.A.A.A.

CLUB CANADIEN

Voici le résultat de la partie d'hier soir:

Guay... 138
Lambert... 171
Lambert... 209
Lambert... 529

M.A.A.A.

CLUB CANADIEN

Voici le résultat de la partie d'hier soir:

Guay... 138
Lambert... 171
Lambert... 209
Lambert... 529

M.A.A.A.

CLUB CANADIEN

Voici le résultat de la partie d'hier soir:

Guay... 138
Lambert... 171
Lambert... 209
Lambert... 529

M.A.A.A.

CLUB CANADIEN

Voici le résultat de la partie d'hier soir:

Guay... 138
Lambert... 171
Lambert... 209
Lambert... 529

M.A.A.A.

CLUB CANADIEN

Voici le résultat de la partie d'hier soir:

Guay... 138
Lambert... 171
Lambert... 209
Lambert... 529

M.A.A.A.

CLUB CANADIEN

Voici le résultat de la partie d'hier soir:

Guay... 138
Lambert... 171
Lambert... 209
Lambert... 529

M.A.A.A.

CLUB CANADIEN

Voici le résultat de la partie d'hier soir:

Guay... 138
Lambert... 171
Lambert... 209
Lambert... 529

Édifices parlementaires

du Manitoba

Winnipeg, 2 mars. — Les plans relatifs aux améliorations que l'on se propose de faire à l'édifice du parlement manitobain ont été complétés. On estime que le coût des travaux s'élèvera à un demi-million de dollars. Comme on se plaint de l'exiguïté des salles de l'édifice actuel, l'hon. M. Rogers demandera, au cours de la présente session, l'octroi de crédits pour que les travaux soient immédiatement exécutés. On construira deux ailes, l'une au nord et l'autre au sud de l'édifice actuel.

La révolution au Nicaragua

San Juan del Sur, 2. — Le général Vasquez a été nommé commandant en chef des forces du gouvernement pour la réoccupation des bords de la mer du côté de l'Atlantique.

Le docteur

